



Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants

اتفاقية استكهولم بشأن الملوثات العضوية الثابتة • 关于持久性有机污染物的斯德哥尔摩公约 • Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants
Convenio de Estocolmo sobre Contaminantes Orgánicos Persistentes • Стокгольмская конвенция о стойких органических загрязнителях



Secrétariat de la Convention de Stockholm
Maison internationale de l'environnement 1
11-13, chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine – Genève
Suisse

Téléphone : +41 22 917 87 29
Télécopie : +41 22 917 80 98
Adresse électronique : ssc@pops.int
www.pops.int

Dossier: SC/POPRC

Date: 5 juin 2012

Objet: Invitation à examiner et soumettre des observations sur le projet d'orientations sur l'incidence éventuelle des changements climatiques sur les travaux du Comité d'étude des polluants organiques persistants

Conformément à sa décision SC-5/11, la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm a transmis le rapport d'une étude sur les liens entre les changements climatiques et les polluants organiques persistants intitulé « Climate change and POPs: predicting the impacts », au Comité d'étude des polluants organiques persistants, pour que celui-ci examine les incidences possibles de ces liens sur les travaux du Comité.

Ce rapport a été le résultat d'une évaluation, dans une perspective mondiale, des informations et des données existantes sur les corrélations entre le climat et les polluants organiques persistants, entreprise par un groupe d'experts afin d'appuyer les travaux du Plan mondial de surveillance, mis en œuvre dans le cadre de la Convention, portant sur les questions touchant aux effets de la propagation à longue distance et du climat sur les concentrations observées de polluants organiques persistants. La publication est disponible sur le site Internet de la Convention (<http://chm.pops.int/tabid/1580/Default.aspx>).

A sa septième réunion tenue en Octobre 2011, le Comité d'étude des polluants organiques persistants a conclu qu'une meilleure compréhension des liens entre les polluants organiques persistants et les changements climatiques est utile pour ses travaux. Le Comité a donc créé un groupe de travail spécial pour élaborer des orientations sur la manière d'envisager l'incidence éventuelle des changements climatiques sur ses travaux, et a demandé au groupe de travail spécial d'axer ses travaux sur l'étude mentionnée ci-dessus ainsi que sur d'autres publications pertinentes. Le groupe de travail spécial a par conséquent développé le projet ci-joint d'orientations sur l'incidence éventuelle des changements climatiques sur les travaux du Comité.

Vous êtes invité(e) à **examiner et soumettre des observations** au Comité d'étude des polluants organiques persistants sur le **projet ci-joint d'orientations sur l'incidence éventuelle des changements climatiques sur les travaux du Comité** au plus tard le **30 juin 2012**.

Nous vous prions de bien vouloir envoyer vos soumissions sous forme de fichier électronique par courriel à l'adresse suivante : ssc@pops.int et awarmuth@pops.int.

**A: Points de contact officiels de la Convention de Stockholm
Correspondants nationaux de la Convention de Stockholm**

Cc: Représentants des missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève

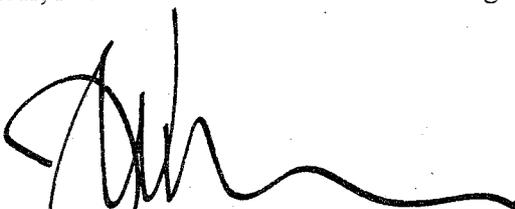
/..

En cas d'impossibilité, veuillez adresser les documents sur support papier à :

Secrétariat de la Convention de Stockholm
Att : Comité d'étude des POP
Mme Andrea Warmuth
Programme des Nations Unies pour l'environnement
11-13 chemin des Anémones
CH-1219, Châtelaine, Genève, Suisse
Fax : (+41 22) 917 8098

Si vous avez des questions concernant cette invitation, ou si vous souhaitez recevoir les documents du Comité d'étude des polluants organiques persistants sur support papier, n'hésitez pas à contacter Madame Andrea Warmuth (courriel: awarmuth@pops.int; téléphone +41 22 917 8853).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Jim Willis
Secrétaire Exécutif

Pièce jointe